

Changement de faculté...Est-ce possible ?

Par **dydy971**, le **23/03/2011** à **03:42**

Bonjour à tous !

Je suis étudiante en 2ème année de médecine et j'aurais aimé changer de faculté.

Mais voilà, tous ceux à qui je m'adresse me disent que c'est impossible, étant donné que pour le faire, il me faut l'accord des doyens, c'est-à-dire le doyen de ma faculté actuelle, et celui de la faculté où j'aimerais aller.

Malheureusement, le doyen de ma faculté refuse catégoriquement de donner son accord.

J'ai donc décidé de me renseigner sur mes droits en tant qu'étudiante. Je ne comprends pas qu'on puisse être forcé de rester dans une faculté.

De plus, les étudiants du cursus licence / master / doctorat ont la liberté de changer de faculté...

Après des recherches infructueuses sur internet, je me tourne vers ce forum, en espérant que vous pourrez m'aider à être éclairée sur mes droits et à trouver une loi qui autorise le changement de faculté (ou qui confirme ce qu'on me dit justement sur le pouvoir de décision des doyens).

J'ai besoin d'arguments valables, d'ordre législatif.

Merci de votre aide... (j'espère ne pas m'être trompée de forum...)